L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 13 AOUT 1889.

Mme Corinne Nott.

Mme Corinne Bouligny Nott est toujours heureuse de s'associer à une bonne œuvre. Chaque fois que l'appui toujours puissant de son talent a été sollicité pour venir en aide à une misère, pour servir quelque projet d'utilité publique, elle s'est fait plaisir et devoir de donner cet appui tout entier.

Récemment, après une année de labeur consacrée aux élèves qu'elle forme avec tant de distinction, elle se rendait à Madison, dans le Wisconsin. Il va sans dire que sa réputation l'y avait précédée, et c'était à qui voulait l'entendre dans les salons où elle brille là-bas comme ici.

Puis bientôt, saisissant probablement l'occasion de son passage à Madison, des dames de l'endroit conçurent l'idée d'organiser un concert au bénéfice d'un Hôpital. L'artiste louisianaise, si éminemment obligeante, charitable, s'est aussitôt associée à ce projet et dans cette soirée musicale on s'est empressé de lui donner la place d'honneur. Cette place d'honneur elle l'a dignement occupée, et les journaux de Madison publiait, à son endroit, des comptes-rendus, flatteurs au plus haut degré ; une véritable lutte d'éloges dont nous ne sommes, d'ailleurs, nullement surpris.

Depuis qu'elle est entrée dans la carrière artistique, c'est là un chœur charmant qu'elle a souvent entendu.

On avait donné à Mme Nott un excellent entourage, pour ce concert de bienfaisance, et, en lisant les appréciations de nos confrères, nous voyons qu'une fois de plus elle a été l'étoile de la soirée. Douce habitude, prise dès longtemps, et dans laquelle elle persistera plus longtemps encore, nous nous plaisons à le croire.

L'un de ces confrères—nous traduisons littéralement—s'exprime ainsi :

"Après un quartette artistement exécuté par Mmes Chapman et Ingman, Miles Gussman et Chittenden, Mme Nott a paru. Sa grâce charmante, irrésistible, avait déjà captivé l'auditoire, avant même qu'elle eut chanté les premières notes d'un grand morceau de Gounod. Aussitôt cet air achevé, des bravos enthousiastes, soutenus, éclatent; la charmeuse cantatrice est rappelée, et elle répond à cet accueil du public par la ballade: *Coming through the rye*, qu'elle détaille de la plus spirituelle façon.

"Puis c'est la *Sérénade*, de Braga, avec violoncelle obligé, par le Professeur Bull. Mme Nott la chante avec une douceur ravissante et une expression où se montre toute son âme.

"Un solo, par M. Bressee, ténor, et Mme Nott reparait et se fait entendre en deux morceaux successifs: un *Lullaby*, berceuse de et *Answer*, de Robyn. La berceuse a été exécutée avec une grâce charmante, relevée d'un délicieux accent du Sud, et le second morceau a été, plein d'expression verveuse, a mis en lumière, mieux qu'aucun autre peut-être, la pureté et l'étendue de la voix.

"Enfin Mme Nott nous a dit deux exquises pages de compositeurs français: *La Cigale et la Fourmi*, par Dassier et *Chanson Vénitienne*, de Salvayre. Ces deux morceaux ont été peut être les meilleurs. Un chaleureux bis les a suivis, et la chanteuse y a répondu par *Home, sweet home !*"

L'éloge est trop complet, n'est-ce pas, pour qu'il soit besoin d'y rien ajouter?

New York Jockey Club.

Le fameux champ de course West Chester, New York, sera inauguré le mardi 20 août et les courses s'y continueront jusqu'au 31. Tous ceux que le sport intéresse savent que ce sera là une inauguration dont il sera fait grand bruit, bruit parfaitement justifié. En effet, il est douteux que ce champ ait son égal en Europe et il est certain qu'il n'est dépassé en beauté par aucun autre, en aucun pays.

C'est la création d'un des nôtres, de M. John A. Morris, l'un des hommes les plus intelligemment libéraux, entreprenants que nous connaissions. Nul mieux que lui ne sait faire usage d'une belle fortune et pour West Chester il a dépensé des sommes considérables, en s'entourant des plus experts en pareille matière.

Dans le monde du sport, en Europe aussi bien qu'aux Etats-Unis, cette inauguration sera tout un événement et l'on peut être assuré que, pour ce début tant attendu, on mettra en ligne des chevaux du plus haut prix, dont les noms figurent sur le livre d'or des sportmen.

M. T. Hermann Keck, résidant tout récemment à la Nouvelle-Orléans et appartenant à l'une de nos premières familles, M. Keck, notre compatriote et ami, a été nommé Secrétaire du New-York Jockey Club, et choix plus heureux ne pouvait être fait.

Nous recevons de lui un badge et des coupons nous invitant à la superbe fête sportique qui se prépare ; il voudra bien recevoir nos remerciements pour l'envoi.

Par malheur, la traite est longue d'ici à New York, et nos occupations ne nous permettant pas de nous rendre à cette invitation, et à la constatation de ce fait nous ajoutons l'expression de notre très vif regret. Pendant les dix jours que dureront ces courses, d'un intérêt exceptionnel, New York sera le rendez-vous d'amateurs éminents venus de toutes les parties du continent américain et aussi des principaux centres européens. Nous nous attendons aux plus brillants bulletins.

Une œuvre pieuse.

L'ex-Association Confédérée de Chicago vient de publier une "Adresse à ses compatriotes", où elle sollicite des contributions à un Fonds destiné à l'érection d'un monument en mémoire de 7000 soldats américains prisonniers de guerre, morts au Camp Douglas, et dont les restes reposent en ce moment dans des fosses trop négligées et la plupart sans inscription ; au Cimetière Oakwoods, près de Chicago. L'œuvre est pieuse, patriotique; nous nous y associons de grand cœur. Dans un prochain numéro nous ferons connaitre à nos lecteurs cette circulaire, à laquelle, nous en avons la conviction, il sera chaleureusement répondu.

Composition nouvelle.

Dimanche soir, au West End, nous avions remarqué un morceau, et pour la façon dont il avait été exécuté et pour sa valeur mélodique, son brio, sa couleur toute particulière. Nous voulons parler d'une schottisch: *Ordlia*, composition de C. Ortiz. Le succès a été fort accentué; l'accueil spontané qu'elle a reçu a été tel que certainement elle sera souvent reprise par l'orchestre de M. Lenfant.

M. N. Martinez a fait, pour le piano, une transposition de cette schottisch, transposition que vient de publier M. Junius Hart. A coup sûr l'effet en est moins frappant au piano qu'à l'orchestre; néanmoins on peut sans crainte prédire aussi une pleine réussite à ce morceau ainsi transposé.

Nous remercions M. Victor Nippert qui nous en a fait remettre un exemplaire, et nous engageons nos lecteurs à ne point manquer de se rendre au West End, quand ils liront ce titre sur le programme: *Ordlia*.

West End.

La foule est plus que jamais fidèle aux concerts du West End. C'est qu'en effet ce sont là charmantes soirées, où le bon goût se mêle invariablement à la diversité. Les musiciens faisant partie de cet orchestre, se sont gagné une réputation, qui les recommande pour longtemps et à leur chef et à la compagnie du chemin de fer. On sera heureux de les retrouver la saison prochaine et de les grouper ainsi une fois de plus pour le plaisir du public.

Ce soir, programme avec des numéros nouveaux; on y entendra, entr'autres solistes, M. A. Vesey, cornettiste très sympathique, on le sait.

La scène se passe dans le jardin des Tuileries.

Une [illegible] nounou périgourdine cause [illegible] avec son "pays" un [illegible] irréprochablement astiqué.

[illegible]

—Tais-toi, lui dit le [illegible], et fais bien attention, car le [illegible] est très méchant!

—Méchant!.....Pourquoi ta Pembroke [illegible]?....

On a conduit Jeanne au théâtre, pour la première fois, à l'occasion de son cinquième anniversaire.

—C'était y joli? lui demande-t-on [illegible].

—Oh! oui, dit-elle; mais on est bien mal pour dormir!

REJECTED ADVICE.

"I will not take any other Dressing. My friends use

Wolff's ACME Blacking

and praise its merits; and if you can't sell me what I want, and not what you think I ought to have, I'll go elsewhere and get it."

Ladies, do likewise!

WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.

The Best Blacking for Men, Women and Children.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 13 août 1889.—Indications pour la Louisiane: Averses locales, température stationnaire, vents d'est.

Température du 12 août 1889.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	82	28
Midi	86	30
3 P. M.	84	29
6 P. M.	84	29

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Insertes au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Daniel Fouster à Mlle Camelia Steel.
Raymond Byrne à Mlle Elizabeth Walsh.
Auguste Williams à Mlle Aurtas Brown.
Joseph F. Jolliet à Mlle Louisa Lamb.

Naissances.

Mme John Christensen, une fille.
Christian Silbernagel, un garçon.
Mme Julius Anderson, une fille.
Mme Emile J. Méral, un garçon.

Décès.

Manuel Garcia, 42 ans, 420 rue Nord Rempart.
Wm. J. A. Conners, 1 mois, 156 rue Magnolia.
Rock Lewis, 7 ans, 246 rue Bourgogne.
Mme Veuve Mary C. Reynolds, 80 ans, 315 1\|2 rue Tchoupitoulas.
*Katie Vitrano, 18 mois, 345 rue St Louis.
Rachel King, 16 mois, 54 1\|2 rue Sud Robertson.
Winfred A. Leonard, 14 jours, 416 rue Nord Robertson.
Enfant du sexe féminin de Mme Ténépbrine, 4 jours, rue Prieur, près Union.
Alice J. Voss, 23 jours, 282 rue Troisième.
Halver E. Melkild, 65 ans, 257 rue Laurel.
Gustave Racher, 45 ans, 917 rue Constance.
*Vincenzo Caldarera, 7 ans, coin Dumaine et Roman.
Delphine Deffner, 15 mois, coin Jefferson et Jeannette.
Frederick Godchaux, 56 ans, Infirmerie Touro.
John M. Becker, 19 ans, 96 rue Marigny.
*Diphthérie.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Eusèbe Dussom à M. M. Borges, un terrain borné par les rues Tonti, Rocheblave, Hôpital et Quartier, $1,151 99.

Ed. P. O'Dubigg à R. J. Beltram, un terrain borné par les rues Lapeyrouse, Johnson, Prieur et Onzaga, $650.

Mme L. Degruy et autres à Mme A. Delvaille, un terrain rue Craps, entre Union et Français, et un terrain borné par les rues Union, Amour, Français et Craps, $1,700.

People's Homestead Association à A. S. Daniels, un terrain borné par les rues Olivier, Peter, Alix et Verret, $1,400.

D. Manehou à V. Petit, un terrain borné par les rues Hagan, St-Jean, Ursulines, St-Philippe et Rendon, $500.

R. Fourchy à O. Ames, six terrains bornés par les rues Tchoupitoulas, Front, Joseph et Octavie, $250.

Mme R. McCullum et als au Mutual Building and Homestead Association, un terrain borné par les rues Milan, Chestnut, Camp et Marengo, $884.

D. W. Hawthorne à Mme B. Stern, un terrain borné par les rues Marengo, Chestnut, Colisée et Milan, $1,675.

E. W. Horner jr. à D. Hynes, un terrain borné par les rues Marais, Urquhart, Bagatelle et Union, $1,300.

Wm H. Vredenburgh à R. S. Landry, deux terrains bornés par les rues Hôpital, Dorgenois, Broad et Ursulines, $350.

Mme A. Sabaté et als à J. Soner, un terrain borné par les rues St-Thomas, Joséphine, St-André et Chippewa, $1,400.

Cour Civile.—Les successions Ernestine Dierker, Wm. Stumpf, Marie Anne Keaghan et John Schneider sont ouvertes.

Henry Charles Blasco demande l'émancipation.

Cour Criminelle.—E. Miller, vol avec effraction, deux ans de travaux forcés.

Westley Mayfield, vol, deux ans de pénitencier.

Anna Mayfield, détournement, six mois de travaux forcés.

Mike Tharan, envoyé en prison pour vingt jours pour mépris de cour, par le recorder Landry a été remis en liberté en vertu d'un writ d'habeas corpus émis par le juge Baker à la requête des avocats du demandeur, MM. David C. Hollander et R. N. Roberts. Le juge Landry a abusé de son pouvoir juridique parce que dans ce cas il n'avait pas le droit de condamner le délinquant à plus de vingt-quatre heures de prison.

Première cour de recorder.—Hier matin, tandis que les prisonniers attendaient leur comparution au dépôt de la 1re cour de recorder, un des gardiens, M. Mallon, a saisi une bouteille de whisky qu'un individu faisait passer subrepticement à l'un des détenus.

Le délinquant, qui a été immédiatement arrêté, a été peu après condamné à $25 ou 30 jours. C'est un nommé James O'Keefe qui apportait la bouteille à Tony Demott, un des deux individus accusés par M. L. P. Fréchet de lui avoir volé son buggy.

Affaires municipales—Le commissaire Lèche a informé la Compagnie de l'Illinois Central d'avoir à faire construire, Avenue Louisiana, un pont que les habitants réclament.

—La compagnie de chars de la ligne Claiborne a reçu l'ordre de remplacer les chaines du pont tournant du Vieux Bassin.

—Quelques améliorations vont être apportées au square Lafayette, entr'autres le pavage des allées avec du ciment Schillinger et la réparation des vases et statues.

Attaque.—Hier matin, à 9 heures, trois nègres étant entrés dans l'entrepôt de charbon de MM. Desforges & Jung, au pied de la rue Robin, ont attaqué trois employés, Ed. Randolph, Jos. Siegler et John Hugel, trois nègres aussi, qui ont été frappés à coups de pelles. Leurs assaillants ont réussi à prendre la fuite.

Malade de peur—Il y a une huitaine de jours, Mollie Brady, servante chez Mme J. E. Kampton, rue Carondelet No 153, rencontra, en allant porter du linge au couvent des Ursulines, un individu qui l'attaqua. Elle fut prise d'une grande frayeur dont elle n'est point encore remise. Cette affaire a été signalée hier seulement à la police.

Chute.—Hier soir, entre 4 et 5 heures, une nommée Elizabeth Schultze, qui habite encoignure Derbigny et St-Antoine, était en état d'ébriété, si bien qu'en descendant l'escalier conduisant à sa cuisine, elle est tombée et s'est cassé le bras gauche et blessée à la figure. Elle a été soignée à l'hôpital.

Rixe.—Hier, à 5 heures 30 p. m., encoignure Marais et Dumaine, deux nègres—un homme et une femme, l'un nommé Willie Brown, l'autre Annie Lewis—se sont disputés et finalement en sont venus aux coups. Brown a reçu pour sa part un coup de couteau au bras droit. Tous deux ont été arrêtés pour rixe de paix.

Accident.—Hier matin à 10:30 heures, tandis qu'un [illegible] du steamer "Joaquin Ancona" [illegible] rue [illegible] Il a été transporté chez lui rue St-Louis No 74.

A l'Hôpital.—Hier soir à 2 heures est arrivé de la plantation Fanny, [illegible] un nègre du nom de [illegible] qui [illegible] à la main gauche [illegible]

Incendie.—Il était près de 5 heures, hier matin, lorsqu'une alarme à la boîte 127 a lancé les pompiers au No 37 de la rue Johnson où une double était en feu. Elle a été promptement détruite, mais la perte en est couverte par une assurance de $100 à la Liverpool and London Co, au nom de M. Mulcahy, le propriétaire.

Le No 23 de la rue Johnson appartenant à Mme Monroe qui l'habite, a été ensuite la proie des flammes avec le mobilier qu'il contenait. Le No 194 de la rue Cleveland a été sauvé avec $300 de dégâts et la boutique de forgeron de M. Meldaure, rue Prieur près Palmyre a subi $100 de dommages.

Voies de fait.—Hier soir à 8 heures, un nègre du nom de Lewis Grant a été mis au poste pour ivresse et bris de paix, mais il parait aussi qu'il s'était rendu coupable de voies de fait sur sa femme, Annie, qui a dû être transportée à l'hôpital.

Arrêtés.—Hier, à midi, les détectives Kerwin et Littleton ayant pris en flagrant délit deux individus qui cherchaient à vendre un pantalon encoignure Dauphine et Toulouse, ont arrêté l'un d'eux qui est un voleur de profession du nom de James Casey. L'autre a pris la fuite.

Paragraphes.—Un garçon de 17 ans, qui se baignait dans le Nouveau Bassin, s'est noyé. Son nom est John Fehrenback.

—Un nommé Geo. Miller a été frappé par Jim Sebastion, encoignure Poydras et Locust. Tous deux ont été arrêtés.

—Un nègre du nom de John Allen, trouvé dans la cour de M. Martin Ford à une heure indue, a été arrêté.

—Un nommé Lucien Lamarque, en voulant monter sur le marche-pied d'un wagon encoignure Champs-Elysées et Villeré, a eu le pied écrasé.

—Les nommés John Toscano et Louis Trongello ont été arrêtés pour s'être baignés nus dans le fleuve au pied de la rue Dumaine.

—Robt Jefferson, Dick McLane, Jessie August, Harrison Kenny et Jim Clark ont été arrêtés sous les hangars au sucre, pour vagabondage.

—W. F. Sharpe, marchand de glace et Est. Ceran ont été mis au poste pour avoir conduit leur voiture sur le terrain neutre de la rue Claiborne.

Les dépôts chez les notaires de France.—Dans une séance d'assemblée générale, le Conseil d'Etat a voté un projet de décret ayant pour objet d'éclaircir et de compléter les dispositions de l'ordonnance du 4 janvier 1843 sur l'exercice du notariat, et motivé par les détournements et abus de confiance qui ont, à plusieurs reprises, attiré l'attention publique.

Il serait dorénavant interdit aux notaires de recevoir en dépôt des fonds à charge d'en servir l'intérêt, d'employer même temporairement les sommes ou valeurs dont ils sont constitués détenteurs à un titre quelconque, à un usage autre que celui auquel elles sont destinées, de retenir les sommes que la loi leur enjoint de verser à la Caisse des dépôts et consignations, de faire signer des billets ou reconnaissances avec le nom du créancier en blanc, enfin de laisser intervenir leurs clercs, en qualité de mandataires, sans une procuration écrite.

Les notaires ne pourraient plus conserver au-delà de six mois les sommes qu'ils détiennent pour le compte de tiers au-delà d'un chiffre qui serait déterminé par la chambre de discipline pour le compte de chaque client. Ils seraient astreints à la tenue d'une comptabilité régulière, qui serait vérifiée chaque année par des délégués de la chambre de discipline.

Enfin, pour stimuler la vigilance de la chambre de discipline, le décret confère au garde des sceaux le droit de la suspendre pour six mois ou de la dissoudre après avis de la première chambre de la Cour d'appel.

Un spéculateur décavé va trouver un banquier un peu trop connu, et, en désespoir de cause, lui demande une place.

—Monsieur, dit-il d'une voix émue, je suis un vétéran de la Bourse, j'ai pris toutes les valeurs que vous avez émises.

Le banquier le toise de la tête aux pieds :

—Je ne demanderais pas mieux, mais, voyez-vous, j'ai besoin d'employés intelligents.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 22.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Gired.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Gired et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Gired.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Sucre, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 3, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et White.
412 [illegible]
413 Remparts et Espagnol.
414 [illegible] et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
418 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
516 [illegible]
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Poland.
615 Caserne des Etats-Unis.
[illegible] et Dauphine.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Etudiants américains et anglais et le Président Carnot.

Paris, 11 août—Aujourd'hui le Président Carnot a reçu des députations d'étudiants américains et anglais, suivant des cours à Paris, et qui lui ont exprimé toute leur sympathie pour le chef du gouvernement.

En réponse aux Américains, le Président a dit: "Quand vous retournerez chez vous, aidez la république à assurer la victoire de la politique de la paix et de l'Union sur la politique de la méfiance, qui paralyse la force et les ressources des nations."

Les étudiants ont ensuite présenté des corbeilles de fleurs à Mme Carnot.

Le Shah de Perse—M. Edison.

Paris, 11 août—Le Shah de Perse est parti d'ici pour Baden.

M. Thomas A. Edison est arrivé à Paris.

Le colonel Chevroton dément une certaine accusation portée contre le général Boulanger.

Paris, 12 août—Une lettre écrite par le Col. Chevroton, chef d'état major du troisième corps d'armée, est publiée aujourd'hui.

Dans cette lettre le colonel déclare qu'il a vu le général Boulanger à Clermont-Ferrand, le jour qu'on prétend que celui-ci a visité *Paris* sous un déguisement.

Le procès du général Boulanger.

Paris, 12 août—Aujourd'hui la cour du Sénat s'est formée en chambre législative, et, sur le conseil de M. Develle, a soulevé la question relative à la compétence de la cour de juger le général Boulanger.

Le président du Sénat demandera aux sénateurs de s'engager à garder secrètes les délibérations. On pense que les membres de la Droite refuseront de prendre pareil engagement.

Paris, 12 août—Les membres de la Droite refusent de s'engager à tenir secrètes les délibérations de la Cour.

Ils donnent pour raison que l'accusation ayant été publiée partout, ils ont le droit d'exprimer publiquement leur opinion sur l'affaire.

La droite fait la motion que la cour est incompétente pour juger le général, parce que les allégations dans l'accusation ne constituent pas une trahison.

La motion est rejetée par 210 voix contre 50.

Les membres de la droite se sont ensuite réunis et ont décidé de ne plus prendre part aux délibérations.

Le vote sur la question relative à la compétence de la cour du Sénat de pouvoir juger l'affaire, est regardé comme étant un indice du résultat final du procès. On croit qu'une forte majorité des membres voteront contre le général Boulanger.

Rente française.

Paris, 12 août—Le trois pour cent est coté à 85 francs 30 centimes.

Rumeur.

Londres, 11 août—Le bruit circule que le gouvernement russe pousse le régent de Servie d'expulser de ce pays l'ex-roi Milan.

Les Commissaires Crétois.

Londres, 11 août—Les Commissaires Crétois qui traitent en ce moment avec le gouverneur de l'île, demandent une réduction de taxes, une autonomie financière et une distribution des fonctions publiques parmi les chrétiens.

Le général Boulanger.

Londres, 11 août—Les lettres du général Boulanger qui ont été produites devant la Cour du Sénat, tendent à prouver qu'il a partagé avec Burel, les commissions payées par des contracteurs de l'armée.

La Porte et la Grèce.

Londres, 11 août—Une dépêche de Constantinople au *Exchange Telegraph Co.* dit: On annonce semi-officiellement que le sultan a notifié la Grèce qu'il considérera la tentative par ce pays de débarquer des troupes ou d'exciter à une rébellion en Crète comme un *casus belli*. Aucune des puissances, ajoute la dépêche, n'appuiera la politique agressive de M. Tricoupis, le premier ministre grec.

Le grand vizir de la Turquie accuse la Grèce de fomenter des émeutes à Moulston Rathymo.

Election.

Londres, 12 août—A l'élection qui a eu lieu dans la Division nord de Belfast, afin de remplir la vacance à la Chambre des Communes, Sir Edward Harland, conservateur, a été nommé pour succéder à Sir William F. Wart, décédé.

Chambre des Lords.

Londres, 12 août—Aujourd'hui, à la Chambre des Lords, lord Salisbury répondant à une interpellation du comte de Carnavon a déclaré que la politique du gouvernement en Egypte ne serait changée en aucune façon. Le pays, a-t-il ajouté, s'est amélioré sous l'administration anglaise. Il serait impossible de stimuler le temps que resteront les troupes anglaises en Egypte. Le gouvernement a priedes obligations qu'il lui faut remplir.

Mort de l'artiste Baillerman est mort.

Londres, 12 août—L'artiste Baillerman est mort.

Le Dr Tanner.

Dublin, 12 août—Le Dr Tanner, condamné à un mois de prison pour délits sous l'Acte des Crimes, et qui a été ensuite condamné à trois mois de prison de plus pour mépris de cour, essaie d'avoir une nouvelle audition de cause dans le cas de mépris de cour.

La date de l'exécution de Mme Maybrick a été fixée.

Liverpool, 12 août—La date de l'exécution de Mme Maybrick, condamnée à mort la semaine dernière pour avoir empoisonné son mari, a été fixée au lundi 26 août.

Londres, 12 août.—M. Lincoln, ministre des Etats-Unis et un grand nombre d'américains en Angleterre ont signé une pétition demandant d'accorder un sursis à Mme Maybrick.

Village détruit par un incendie.

Berlin, 12 août—Un incendie a éclaté samedi à Sachsenberg, Waldeck. Tout le village a été détruit.

L'empereur d'Autriche.

Berlin, 12 août—L'empereur d'Autriche est arrivé aujourd'hui en cette ville.

Berlin, 12 août.—L'empereur Guillaume, le prince Henri et le prince Bismarck sont allés au-devant de l'empereur d'Autriche à la gare. Le temps était beau.

Le cortège impérial s'est rendu en voitures au château par le Thiergarten et le Unterden Linden.

Les troupes étaient échelonnées sur tout le parcours de la route, de la gare au château.

Les maisons étaient pavoisées de drapeaux et autres ornements.

Une foule considérable était réunie dans toutes les rues où a passé le cortège impérial et a acclamé les deux empereurs. Des saluts ont été tirés par l'artillerie en l'honneur de l'empereur d'Autriche.

L'Etat du Congo.

Bruxelles, 11 août—L'Etat du Congo demandera au gouvernement belge un subside annuel de soixante mille livres sterling pendant dix ans pour assurer la continuation de tout le chemin de fer du Congo.

Le capital pour le chemin de fer a été obtenu.

Sociétés socialistes démocratiques.

Berne, 12 août—A une assemblée de cinq sociétés socialistes démocratiques à Olten, une résolution a été adoptée demandant au gouvernement de créer les fonctions de ministère public et de faire un appel au vote populaire sur la question.

L'opinion de ceux qui assistaient au meeting, est que la création de ces fonctions tendrait à restreindre la liberté de la presse.

Démonstration devant la résidence de M. Tricoupis.

Athènes, 12 août—Une démonstration pro-crétoise a été faite en face de la résidence du premier ministre, M. Tricoupis.

La populace a refusé de se disperser et a été chargée par les troupes.

Pendant la mêlée, un gendarme a été tué et plusieurs Crétois blessés.

La visite de l'Empereur d'Autriche en Allemagne.

Vienne, 11 août—L'empereur François-Joseph partira lundi soir pour Berlin. Il sera accompagné par le comte Kalnoky. L'archiduc François ira au-devant de lui à Prague. A Pilsen, l'empereur rendra une courte visite au roi de Saxe.

Le cortège royal arrivera mardi à 5 p. m. à Berlin.

Le prince Alexandre, de Battenberg

Vienne, 11 août—Le prince Alexandre, de Battenberg, a été nommé au commandement d'un régiment autrichien en Styrie.

L'entrevue des deux empereurs.

St-Pétersbourg, 12 août—Des personnes bien informées ici n'attachent aucune importance politique à l'entrevue des deux empereurs.

On dit que les relations entre l'Allemagne et l'Autriche n'ont pas besoin d'être raffermies, et que la visite de l'empereur François-Joseph n'est simplement qu'un acte de courtoisie.

La Perse.

Constantinople, 11 août. — La Porte, en vue de mouvements russes sur la frontière arménienne, hâtera la construction des nouveaux forts à Erzeroum. Un grand nombre d'ouvriers travaillent déjà à des redoutes.

Les Russes organisent des corps de cavalerie irrégulière dans tout le Caucase.

Le journal la Réforme.

Rome, 12 août—Le journal la *Réforme* annonce que le roi Humbert fera probablement une tournée sur la côte italienne, afin d'inspecter les défenses militaires.

Funérailles de M. Cortoli.

Naples, 11 août—Les funérailles de l'homme d'Etat, Gazzetto Carioli, ont eu lieu hier avec grande pompe.

Les membres du Cabinet, les membres de la Chambre des Députés et autres personnes distinguées ont accompagné la dépouille mortelle à la gare, d'où elle a été transportée par rail à Rome et de là à Pavie, pour être inhumée dans le caveau de la famille.

Grève de mineurs de charbon.—Sécheresse.

Mexico, 11 août—Les troupes fédérales appuient les autorités contre les grévistes aux Sierras Carmen et Conquil. Il y a cent mineurs en grève.

La sécheresse a tué un grand nombre de bestiaux dans le Sud de l'Etat de Tamaulipas.

De fortes pluies règnent ici depuis plusieurs jours.

MM. Ellis et Ferguson qui sont intéressés dans le transport de noirs des Etats du Sud sont ici, mais ils ne reçoivent pas d'encouragement.

Le meurtrier Martin Burke.

Chicago, 12 août—Martin Burke, accusé du meurtre du Dr. Cronin, a été identifié aujourd'hui par M. et Mme Carlson, propriétaires du cottage dans lequel le Dr. Cronin a été assassiné, comme étant l'homme qui leur a loué le cottage, sous le nom de Frank Williams.

L'élixir du Dr Brown-Sequard.

Chicago, 12 août—Une dépêche spéciale de Lima, Ohio, dit: Le Dr. S. S. Herrmann, un des médecins les plus progressistes de cette ville, a fait trois expériences avec l'élixir du Dr Brown-Sequard. Deux des expériences ont été heureuses, tandis que l'autre n'a point réussi.

La première expérience a été faite, samedi, avec un elixir préparé par lui-même, sur une dame qui prenait habituellement de la morphine depuis vingt ans. Elle est âgée d'environ 60 ans et a contracté cette habitude de morphine depuis l'âge de 40 ans; à un tel point qu'elle prenait de 20 à 25 grains par jour depuis douze mois. Depuis six mois elle ne pouvait plus travailler, quoique léger que fut le travail.

Samedi soir le Dr Hermann injecta deux gros de l'élixir dans son bras, et il n'y eut pas de changement perceptible chez elle pendant plusieurs heures.

Elle se coucha ensuite sans prendre sa dose habituelle de morphine, et pour la première fois depuis bien des années, elle dormit profondément toute la nuit et se leva dans les meilleures conditions le lendemain.

La famille a été étonnée de cet heureux résultat, et la vieille dame dit qu'elle se sentait rajeunie de vingt-cinq ans. Elle se leva, s'habilla et déjeuna avec beaucoup d'appétit. L'élixir lui donna des couleurs aux joues, du brillant aux yeux et un nouveau sang dans les veines. Elle ne prendra plus de morphine.

M. George Buchanan, négociant marquant d'ici, a absorbé aussi une dose de l'élixir. Il est atteint d'une grande débilité, souvent même, par suite de cette faiblesse, il ne peut en rien vaquer à ses affaires. Une heure après l'injection, il n'a été produit aucun changement apparent.

Mais peu de temps après, ses joues avaient repris leur couleur naturelle et ses yeux eurent un éclat inaccoutumé.

Les heureux effets continuèrent et il devint bientôt un tout autre homme.

Il dit qu'il est l'homme le plus heureux de la ville maintenant, et que, si les mêmes effets de l'élixir se continuent chez lui, il en prendra d'autres à n'importe quel prix.

Le dernier cas est celui d'un individu qui s'en est servi par curiosité et n'a pas obtenu de bons résultats.

Plusieurs autres médecins vont essayer de l'élixir sur leurs malades.

Le Président Harrison.

Ellsworth, 11 août—Le Président Harrison, le secrétaire d'Etat Blaine et sa femme, le secrétaire de la Marine M. Tracy, Mme Wilderming, le secrétaire privé du Président M. Halford, M. et Mme Cabot Lodge, le major Palmer et sa femme, Charles T. Howe, M. et Mlle Gurwey, Walter Blaine, Mlle Blaine, le lieut. Mason et sa femme et M. et Mme Jay sont les hôtes du secrétaire Hale, avec qui ils dineront aujourd'hui.

Portsmouth, 12 août—Un télégramme a été reçu ici aujourd'hui, disant que le Président Harrison partira de Portland mercredi après-midi à 5 heures 15 minutes, sur un train spécial, et arrivera à Portsmouth à 6 heures 45 minutes où il s'arrêtera un instant pour changer de train. Le Président sera reçu à Manchester par l'ex-gouverneur Cheney. Le Président recevra le salut usuel de la batterie de l'arsenal de marine et il sera l'objet d'une réception de la part des citoyens à la gare.

L'ex-Président Cleveland.

South Framingham, Mass. 12 août. L'ex-Président Cleveland et sa femme en route pour South Boro, se sont arrêtés ici ce matin.

Mort de l'évêque Amadreus Reinke.

Bethlehem, Pa., 12 août. — Une dépêche a été reçue ce matin de Herrinhart, Allemagne, annonçant que l'archevêque Amadreus Reinke, de New York, a succombé à une apoplexie. Il était âgé de 71 ans.

WASHINGTON.

Le Col. John M. Wilson.

Washington, D. C., 12 août—Le Col. John M. Wilson, surintendant des bâtisses et terrains du gouvernement, qui a accompagné Mme Harrison à Nantucket, est de retour ce matin à Washington.

Il dit que Mme Scott Lord, sœur de Mme Harrison, est mieux.

Le secrétaire Proctor sera au département de la guerre mercredi.

Le ministre Reid.

Washington, D. C. 12 août—Le ministre Reid a informé le département d'Etat que la conférence générale sur les poids et mesures s'assemblera le 24 septembre à Sèvres près de Paris.

M. Debolleaux, président de l'Académie des Sciences, présidera cette conférence.

Conférence des Etats-Unis, des républiques du Mexique, des Amériques Centrale et du Sud et de l'empire du Brésil.

Washington, 12 août—Le département d'Etat a reçu avis de la nomination des délégués suivants à la conférence des Etats-Unis, des républiques du Mexique, des Amériques Centrale et du Sud, Haïti, Saint Domingue et de l'empire du Brésil, conférence autorisée par un acte du congrès le 24 mai 1888:

République Argentine.—Don Vincente G. Quesada, Don Roque Saenz, Don Manuel Quintana.

Bolivie.—La Fayette Rodriguez Peña, Dr J. G. Do Amiral Valence, Salvador de Mendoça.

Colombie.—Don J. M. Huartado.

Guatemala.—Dr Fernando Ones.

Le Chili, Costa-Rica, Equateur, Haïti, Honduras, Mexico, Nicaragua, Salvador, Saint-Domingue, Uruguay et Venezuela ont accepté l'invitation de prendre part, mais n'ont pas encore envoyé les noms de leurs délégués.

Les délégués nommés par le Président Harrison sont:

John B. Henderson, du Missouri; Cornelius N. Bliss, de New-York; Clement Studebaker, de l'Indiana; T. Jefferson Coolidge, du Massachusetts; Wm H. Trescott, de la Caroline du Sud; John B. G. Pitkin, de la Louisiane; Morris M. Estee, de la Californie, et Jos Henson, de la Georgie.

M. White, du Maryland, a refusé de servir à cause de ses affaires privées.

Nous sommes dans l'antichambre d'un ministère. Un monsieur se présente, demande à parler au nouveau ministre.

—Nous ne l'avons pas encore vu, répond l'huissier. Mais, si monsieur a une course à faire dans le quartier, il le trouvera probablement en repassant.

Le monsieur acquiesce et va pour sortir, quand l'huissier le rappelant:

—Une course pas trop longue, passe que, autrement, ça pourrait être un autre!

Autriche-Hongrie.—Modification importante dans le contonnement des corps d'armée.—Les journaux de Paris, du 1er août, annonçant que le ministère de la guerre, de Vienne, a, récemment, introduit une modification importante dans le contonnement des corps d'armée de l'empire austro-hongrois. Il a ordonné qu'un troisième corps allié renforcer les deux corps qui occupent déjà la Galicie, afin qu'en cas de guerre les troupes défendant ce poste avancé de l'empire, soient en état de contenir, avec avantage, le premier choc de l'ennemi, si considérable qu'il puisse être. Le 3e corps est celui qui avait, jusqu'ici, son quartier général à Brünn. Il est commandé par le général Rheinlaender, qui, depuis la mise en disponibilité du général Kuhn, passe pour le meilleur tacticien de l'armée autrichienne.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Excelsior, Higgins......parti 3 août
Steamship Knickerbocker, Kemble......parti 3 août
Steamship El Dorado, Byrne......parti 7 août
Steamship Hudson, Freeman......parti 10 août
Steamship El Paso, Quick......parti 10 août

LIVERPOOL.

Steamship Vengeance, Higton......parti 22 juin
Steamship Caribbean, Daniel......parti 29 juin
Steamship Bernard Hall, Alexander......parti 4 juil
Steamship Editor, Chandler......parti 6 juil
Steamship Californian, Pinkhall......parti 13 juil
Steamship Texan, King......parti 20 juillet
Steamship Andean, Wrake......parti 13 juillet
Steamship Navigator, Woodcock......parti 18 juil
Steamship Professor, Keller......parti 27 juil
Steamship Mariner, Plot......parti 30 juillet
Steamship Darien, Watson......parti 1er août
Steamship Wm Cliff, Winder......parti 3 août
Steamship Jamaican, Edwards......parti 10 août

ANVERS.

Steamship Havre, Laporte......parti 27 juil

BORDEAUX.

Steamship Havre, Laporte......parti 1er août

ST-VINCENT, AP DE VERDA.

Steamship Brittany, Bayley......parti 25 juillet

MONTEVIDEO.

Steamship Bessel, Prince......parti 26 juillet

LONDRES.

Steamship Barcelona, Johnston......parti 27 juil

COLON.

Steamship Bernard Hall, Alexander......parti 30 juil

HAMBOURG.

Navire Stephan, [illegible]......parti 13 juin

RIO DE JANEIRO.

Navire America, Soares......parti 26 juillet
Steamship Locoar, [illegible]......en char. 3 août

KINGSTON, JA.

Steamship Andean, Wrake......parti 3 août

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1890

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1889.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les dispositions nouvelles adoptées par l'Athénée, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile: liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population ; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 17 juin 1889 au 31 janvier 1890.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement *au recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF
Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880 nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont actuellement et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui ont été émis conformément à l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et le montant dont il en a été disposé pour le paiement des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous avons arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres, 75 cents	468,629 75
Montant des timbres judiciaires reçus par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars	270,000 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 97 cents	10,606 97
Montant des timbres judiciaires reçus par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 72 cents	209,236 72
Montant judiciaire des timbres vendus par le Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars	80,665 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-douze dollars, et 62 cents	128,512 67
Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes Publics contre le fonds des Dépenses Judiciaires pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, à savoir: Pour fournitures de bureaux et dépenses aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y compris les frais dans le cas en vertu de la loi No 136 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-six dollars, et 9 cts	3,186 09
Pour salaires et appointements des différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, payés sur ce dit fonds, cent quatre-vingt-six mille deux cent quarante-un dollars	186,241 00
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes Publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents	189,426 77

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, ainsi que le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le [illegible] jour de [illegible] A. D. 1888.

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

Portraits au Crayon

J. EMILE DUVOGUE
ARTISTE
40 rue Toulouse.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 2 Lim. Ex...7:00 am	No 4 Fast Mail...7:00 am
No 6 Coast......9:00 am	No 4 Coast......3:40 pm
No 1 Fast Mail 7:30 pm	No 2 Lim. Ex...8:15 pm
No 7, Ex. di. manche......9:35 pm	No 8, Ex. di. manche......7:00 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen......9:15 am
No 3 Chicago and N. O. Lim....7:30 am	No 4 St. Louis and Chica. Ex...5:00 pm
No 5, Ex. di. manche......8:45 pm	No 6, Ex. di. manche......7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express......7:00 pm	No 51 California Express......9:00 am
No 54 B. R. Local......10:35 am	No 53 B. R. Local......3:50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 11:00 am	No 2 Limited......3:35 pm
No 3 Fast line 5:30 am	No 6 Fast line...7:15 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1......5:00 am	No. 2......4:00 pm
No. 3......[illegible]	No. 4......5:00 pm
No. 5......10:15 am	No. 6......3:50 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Calif...9:10 pm	No 20 Calif...11:55 am
No 17 Local...[illegible]	No 18 Local......7:30 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAIL ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche: 9:00 a.m., 4:00 p.m., 4:00 pm	Tous les jours excepté le dimanche: Pointe-à-la-Hache: [illegible]
Dimanche seulement: 10.10 a.m. 8.10 pm	[illegible] Dimanche seulement: 6:00 am, 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS COVINGTON.

Le dimanche.

Arrivée......7:00 pm | Départ......7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée......[illegible] | Départ......4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 13 AOUT 1889.

Bayou Goula—ASSUMPTION, à 12 m
Bayou des Glaises—ALTO, à 5 p m
Grand Isle—JOE WEBRE, à 8 a m

MERCREDI, 14 AOUT 1889.

Grand Lake—TECHE, à 5 p m
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 p m
Point Houmas—MABEL COMEAUX, à 11 a m
Bayou Lafourche—JOHN W., à 5 p m
Ouachita River—E HANNA BLANKS, à 5 p m
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m

Fleuve et rivières.

Memphis, 12 août—Le fleuve baisse. Temps chaud. Départs, City of New Orleans pour la Nlle-Orléans.

St-Louis, 12 août soir—Le fleuve baisse—8 pieds 3 pouces à l'étiage. Temps clair et agréable. Arrivée John Gilmore de la Nlle-Orléans, City of Cairo de Natchez, New South de Paducah.

Cairo, 12 août.—Le fleuve a 18 pieds 1 pouce et baisse. Temps clair et doux. Arrivés, City of Vicksburg de St-Louis à 9 p m; City of Florence de St-Louis à 11 p m; Jennie Campbell de l'Ohio à 5 a m; Granite State de Memphis à 4 a m. Départs, My Choice pour St-Louis à 8 a m; City of Florence pour l'Ohio à minuit; City of Vicksburg pour Natchez à 3 a m; Granite State pour Cincinnati à 5 a m.

Cairo, 12 août, soir—Le fleuve a 17 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair et doux. Arrivé, Oakland de St-Louis à 4; City of Monroe de Natchez à 5 p m. Départs, City of Monroe pour St-Louis à 5 p m.

Louisville, 12 août—La rivière baisse—4 pieds 9 pouces aux chutes; 7 pieds 1 pouce dans le canal. Temps clair et agréable.

Louisville, 12 août, soir—La rivière baisse—4 pieds 9 pouces aux chutes; 7 pieds 1 pouce dans le canal. Temps clair et agréable.

Evansville, 12 août—La rivière a 11 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair et frais.

Le soir—La rivière a 11 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair et chaud.

Cincinnati, 12 août—La rivière a 18 pieds 1 pouce et baisse. Temps clair, thermomètre 76.

Le soir—La rivière a 17 pieds 9 pouces et monte. Temps clair et frais.

Pittsburg, 12 août—La rivière a 2 pieds 11 pouces et baisse.

Wheeling, 12 août—La rivière a 3 pieds 11 pouces et baisse. Temps clair.

Les Passes.

Port Eads, 12 août, 6 p m.—Vent d'est. Arrivés, à 3 a m, steamship Professor Morse, capitaine Hardie, d'Utila; à 3:15 a m, steamship anglais Foxhall, capitaine Lossie, de Port Limon; à 11:35 a m, steamship Breakwater, capitaine Clarke, de Puerto Cortez via Bélize. Pas de départs.

Marchés.

Paris, 12 août—Les rentes 3 pour cent 85 francs 30c.

Londres, 12 août, 4 p m—Consols à la clôture 98 1\|16 au comptant et 98 3\|16 à terme.

Havane, 10 août—Or espagnol 240 à 240 1\|4. Change ferme. Sucre calme.

Havane, 10 août—Sucre—Les seules ventes de sucre cette semaine ont été pour les ports de dehors; les cotes sont nominales.

Sucre de mélasse, régulier à good polarisation $3 75 or par quintal; muscovado, fair à good, raffinage 85° à 90° pol. $3 62 1\|2 à 3 87 1\|2; centrifugal 92 à 96 degrés polarisation, en 48 3\|4 à $4 81 1\|4.

Stock en magasin à la Havane et à Matanzas, 5970 boîtes, 210,500 sacs et 936 barriques. Recettes de la semaine 2,600 sacs et 179 boucauts; exporté pendant la semaine boîtes, 16,000 sacs et 336 boucauts, dont le tout pour les Etats-Unis.

Rio Janeiro, 12 août—Café—Regular first 5,300 reis par 10 kilos. Good seconds 5,550 reis. Recettes pendant la semaine 41,000 sacs; achats pour le compte des Etats-Unis 31,000 sacs; expédié aux Etats-Unis 28,000 sacs; stock 450,000 sacs.

Santos, 12 août—Café—Good average 5,500 reis par 10 kilos. Recettes pendant la semaine 41,000 sacs; achats pour les Etats-Unis 12,000 sacs; expédié aux Etats-Unis, 26,000 sacs; stock 190,000 sacs.

New-York, 12 août—Cotons calme. Middling Uplands 11 5\|16. Middling Orleans 11 9\|16. Future faibles à l'ouverture.

Livraison en août 10.54, septembre 10 20, octobre 10.13, novembre 9.96, décembre 9.94, janvier 9.97, février 10.02, mars 10.09, avril 10.16, mai 10.22, juin 10.28.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 12 AOUT 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Goélette [mex] Maria Louisa, Vaca, Tuxpan.
Steamship [ang] Actor, James, Liverpool.
Steamship [ang] Nymphea, Archbald, Copenhague via Newport News.

ARRIVÉS.

Steamship [am] Professor Morse, Hardie, Utila.
Steamship [ang] Foxhall, Lossie, Port Limon.
Steamship [ang] Carribean, Daniels, Liverpool via les Barbades, Trinidad, Puerto Cabello, Carthagène, Savanilla, Laguayra et Colon. (précédemment rapporté à la Quarantaine).
Steamship [am] Breakwater, Clark, Puerto Cortez, via Bélize.
Goélette [am] Nellie T Campbell, Chadwick, Graytown, etc.

BATEAUX A VAPEUR.

Jesse K Bell, Campbell, Bayou Sara.
Alice, Church, Washington.
Assumption, Aikens, Bayou Goula.
Alice Leblanc, Blanchard, Raceland.

EXPORTATIONS.

TUXPAN—par goélette Maria Louisa—76, 000 [illegible] de charpente.

LIVERPOOL—par steamship Actor—1147 balles coton 125 sacs tourteaux 30,577 46680 boisseaux blé en grenier 4662 douves.

COPENHAGUE VIA NEWPORT NEWS —par steamship Nymphea—102,000 boisseaux maïs en grenier 7000 sacs à grain.

IMPORTATIONS.

UTILLA—par steamship Professor Morse—20,000 régimes figues bananes 10,000 cocos 5000 bananes 3000 oranges 150 ananas 3 [illegible].

PORT LIMON—par steamship Foxhall—11,000 régimes figues bananes, J L Phipps & co.

PUERTO CORTEZ VIA BELIZE—par steamship Breakwater—12,000 régimes figues bananes 27,000 cocos 18,000 bananes 2 barils salsepareille 9 [illegible] 3 [illegible] 1 baril mangues.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Jesse K Bell—4 balles coton et fret assorti.

WASHINGTON—par steamer Alice—47 sacs graine coton 10 barils mélasse et fret assorti.

BAYOU GOULA—par steamer Assumption—378 barils sucre 168 sacs riz brut (nouveau) et fret assorti.

RACELAND—par steamer Alice Leblanc—Fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—Fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—119 balles coton [7 nouveau] 100 sacs sel et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—73 balles coton 1 wagon graine coton 3400 sacs farine graine coton 14 boucauts tabac 336 sacs tourteaux et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—48 boucauts tabac et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—Fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.			
Noms	Destination		Arrivé
Actor	Liverpool		En Tier
Ansonia	[illegible]		Alger
Camel	Liverpool		1er déc. 13
Cumberland	[illegible]		Alger
Chalmette	New York		Alger
Counsellor	Liverpool		Alger
Excelsior	New York		3e déc. 10
Joaquin Ancona	Progreso		Alger
Nymphea	[illegible]		3e déc. 26
[illegible]	[illegible]		2e déc. 27
Mae IX	[illegible]		2e déc. 41
[illegible]	[illegible]		3e déc. 44
[illegible]	[illegible]		[illegible]
Whitney	Texas del Toro		1er déc. 15
[illegible]	Laid up		Alger
BARQUES.			
D E Watjen	Brême		1er déc. 27
Marcello	En détresse		3e déc. 31
Marianne XI	Oporto		[illegible]
BRICKS.			
Albano	[illegible]		3e déc. 26
GOELETTES.			
[illegible]	[illegible]		3e déc. 14
Geo T Vaughan	[illegible]		3e déc. 14
[illegible]	[illegible]		3e déc. 13
[illegible]	[illegible]		3e déc. 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Rosalie Mussio, épouse de Octave Bigou, et Léonce Martin vs Jacob Fuhr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 26,526—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 73 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 août 1889, à midi, de la propriété ci-après désignée, à savoir:

Un lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Marigny, Gired, Mandeville et Urquhart, ayant trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Marigny, sur une profondeur de cent dix-huit pieds avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 juillet—16 23 30—6 13 17 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grocerie, jouets, installations—Une jument et un wagon. Comptoirs, actions, etc.

Rudolph Langermann vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,662—En vertu d'un ordre de vente daté du 12 août 1889 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 24 août 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local coin des rues St Pierre et Roman:

1° Un lot de grocerie assorties, vins, liqueurs etc.

2° Un lot de jouets assortis, etc.

3° Un lot de comptoirs, balance, glacière, boîtes pour fromage, vitrines, 3 grande caisse d'huiles, etc.

4° Une jument grise.

5° Un wagon à ressorts, à 4 roues, avec harnais.

6° Un lot de comptes ouverts, d'après une liste enregistrée.

7° Un lot de bills contre A. Doussre & Cie et J. Aufenkolk.

8° Deux actions du fonds capital du Louisiana Brewing Co. au nom de Rudolph Langermann, de $100 chacune, sujettes à une dette de $200 dues au Metropolitan Bank de la Nouvelle-Orléans—et aussi du garantir celle-ci, les deux actions ont été données en garantie.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 août—13,17,20,24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

People's Homestead Association vs. Mme Mary E Painter et son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 25,518. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 septembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, situés dans le Quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Troisième, Quatrième, Tivoli et Willow, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8 et 9, sur un certain plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 25 mars 1871, dont une copie est annexée à un acte de vente de la succession de Patrick H. Cummings à James H. Cummings, passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 5 mai 1871, lesquels lots sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit: Lots Nos 5 à 8 inclusivement, mesurent, chacun, 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles; et le lot No 9 forme le coin des rues Troisième et Willow et mesure 33 pieds de face à la rue Troisième sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur et face à la rue Willow.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 août—12,19,26—2,9,14 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété de valeur améliorée et des machines de prix, etc., pour une fabrique de cordages.

L. Waterbury & Cie. vs. Le Atlas Steam Cordage Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,406—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 73 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 Trois certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toute la propriété qui y a été ajoutée par ladite compagnie pour l'usage et l'amélioration de la propriété et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, Fulton, Lafayette et Girod, et désignés comme lots numéros treize, quatorze et quinze, sur un plan dressé par Hugh Grant, arpenteur, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex notaire en cette ville, lesquels lots sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit: le lot numéro treize, vingt-quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle-Levée, vingt-quatre pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Fulton, sur cent dix-neuf pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro douze et cent dix-neuf pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro quatorze, toute mesure américaine; le lot numéro quatorze mesure vingt-quatre pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt-quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle-Levée, sur une profondeur de cent dix-neuf pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne de côté le divisant du lot numéro treize, et cent dix-neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot numéro quinze, étendant de la dite rue Fulton à Peters, anciennement Nouvelle Levée; et le lot numéro quinze, mesure américaine, vingt-quatre pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt-quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) sur une profondeur de cent vingt pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro quatorze formant l'encoignure des rues Girod et Peters et aussi de Fulton et Girod; 2° aussi les machines, bouilloires, arbres de couche, poulies, courroies et toutes choses qui y appartiennent, installations, outils, stock, machines, etc., et tout ce qui y appartient; le terrain, les bâtisses, machines, bouilloires, arbres de couche, etc. sont décrits ci-dessus appartenant au défendeur constituant la Atlas Cordage Factory.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juil—22 29—5 12 19 24 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve E. Tudury vs Henry Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,460.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 73 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 24 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson, mesurant cinquante-un pieds cinq pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de deux cent dix pieds neuf pouces dix lignes. La dite portion de terre est bornée sur le côté vers la rue Johnson, par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Clémence Griffon et l'autre propriété de la succession d'Hypolite Griffon, et sur le côté vers la rue Prieur par la portion de terre appartenant à la susdite succession, et est composée du lot numéro dix-neuf et de la portion des lots numéros dix-huit, quatorze, treize, douze, huit et sept dans l'îlot numéro Trente-sept, sur un plan de Allou d'Hémécourt, en date du 16 juillet 1853, déposé à l'étude de P.C. Cuvellier, alors notaire en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve.

Etant la même propriété acquise par le-dit Henry Weber de la succession d'Hypolite Griffon, par acte passé le 11 février 1882 pardevant le dit notaire P. C. Cuvellier, enregistré au bureau de [illegible] de cette ville, livre 66, folio 241.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 juillet—24 30—6,13,20,24 août.

ANNONCE JUDICIAIRE.

José Rocha Jr. vs. Veuve John F. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,474.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St-Ferdinand, Chartres (anciennement Moreau), Royale (anciennement Casacalvo) et Presse, mesurant, mesure américaine, soixante-dix-neuf pieds [79] de face à la rue St-Ferdinand sur cent vingt pieds [120] de profondeur.

2° Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Villeré, Robertson, Dumaine et Ste-Anne, et mesurant vingt-six [26] pieds, mesure américaine, de face à la rue Dumaine sur soixante pieds [60] de profondeur [mesure française], ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ni réserve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juillet—29—3 12 19 26 31 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif au Fort Espagnol du comptoir, etc., d'une buvette; aussi une bouilloire.

L. H. Jung vs Robert A. Scott et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,602—En vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, VENDREDI, 23 août 1889, à 11 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local connu comme l'Hôtel du Spanish Fort (Fort Espagnol) Station du Lac, le contenu, etc., d'une buvette, comprenant un grand assortiment de liqueurs, vins, whiskies, bière, cigares, installations pour buvette, etc., glaces, verres, encriers, mesures, pots, etc., d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Aussi une bouilloire dont on se sert et qui est attenante à la lumière électrique.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 août—13 16 20 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

PLACEMENTS DE CHOIX

Près du Upper Magazine Market.

Bon emplacement d'affaires et résidence,

Coin des rues Magazine et Milan, —ET LE—

Cottage désirable,

No 67 rue Milan, près Magazine.

A des conditions faciles.

SUCCESSION DE BERNARD BRINK.

No 4,961—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—George G. Friedrichs, Encanteur—Bureaux No 176 rue Commune.—SAMEDI, 17 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 73 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la même Cour, Division A, en congé dans le moment, daté 12 juillet 1889, rendu dans la dite succession, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° L'emplacement de choix pour affaires et résidence, encoignure nord-ouest des rues Magazine et Milan, dans l'îlot borné par les rues Camp et Marengo, ayant un large hangar de fond et sur le côté, magasin à deux étages au fond, contenant en tout six chambres, citerne, hangar et large cour. Le lot mesure 30 pieds de face à la rue Magazine par 120 pieds de profondeur et face à la rue Milan. Le tout est loué à raison de $240 par an. C'est une occasion rare pour un homme entreprenant, étant propre pour tout commerce en détail.

2. L'attrayant cottage simple, en bois, couvert en ardoises, No 67 rue Milan, entre Magazine et Camp, dans le même District et îlot et à l'arrière de la propriété premièrement décrite, retiré de la banquette, ayant une jolie galerie sur la façade, salon, salle à manger, chambres à coucher, cuisine, galerie de côté, grand hangar, citerne, etc. Le terrain mesure 30 x 120, permettant une grande cour. Désirable pour résidence ou comme placement avantageux.

Les deux propriétés ci-dessus sont près du marché Magazine supérieur, églises et écoles, et dans un quartier le plus commercial et amélioré du Sixième District; deux lignes de chars urbains passent devant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lieu de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et tous autres clauses de garanties ordinaires un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

14 juil—14 20 27—3 10 17 août

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

A. C. Cheney, capitaine et propriétaire de la goëlette Maggie S. Hart, vs. Edwd. Thompson Jr.—Le même vs le même.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. Nos 16,156 et 16,158—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, VENDREDI, 23 août 1889, à 11 heures A. M., aux écuries Léonard, rue Baronne entre Gravier et Union, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[2] Mulets.

Et le même jour, à midi, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et St-Charles, la propriété ci-après décrite, à savoir: 5 jeux de harnais, 4 Lugs de chaîne, 1 coffre-fort en fer, 2 barils chaux, 3 pelles, 3 brouettes, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau et saisi dans les affaires ci-dessus nommées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
13 août—13 16 23

V. et A. Meyer & Co vs The American Insurance Adjustment Company Limited.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No. 15,503—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, MARDI, 20 août 1889, à midi, dans la chambre 6, Meyer Building, coin Union et Baronne, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de bureau consistant en desks, chaises, railings, fournitures de bureau, etc., le tout d'après un inventaire enregistré dans mon bureau et saisi dans l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 août—10, 15, 20.

J. C. Payne vs. M. et Mme Wm Jamison

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 12,334.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, 95 rue Royale, coin Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 22me jour d'août 1889, à 11 heures A. M., de la propriété décrite ci-après:

Un lot de chaises avec fonds paillés, des tables rondes et carrées, glaces, vitrines, rideaux en damas et en dentelles, un comptoir, une ice breaker, baquets pour les rinser, un ice-fresser, une glacière, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
9 août—9 16 22

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency). Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1888. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LaBarbe, fondé de pouvoirs (assignee) de M. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été confirmé. Il ne sera donc pas payé de nouveaux dividendes et les affaires de l'Association doivent être considérées comme maintenant liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency.)

M. Arenstein,	A. M. Aguirre,
F. Alsunto,	A. Alsina,
Joseph Bass,	Joseph Bragone,
A. Bavis & Co.,	Dr. I. Barden,
W. R. Bell,	W. R. Bell, adm. succ'n,
R. Benjamin & Co.,	A. Bebout & Co.,
Louis Bolles,	Bender & De Sena,
L. Bobelot,	F. Bolton,
J. Brandon,	F. Brown,
J. F. Barthelemy,	[illegible]
Bernie & Bro.,	[illegible]
C. Barbe,	[illegible]
J. A. Blaffer & Co.,	W. R. Burbank,
Jean Ballencie,	W. Alexandre Bosse,
Samuel Bandera,	J. A. Boudreaux,
James D. Coleman,	Campagna & Lambert,
Amedie Couturie,	F. Calloway, agent,
Lucy Curtis,	P. Caro,
Orealis Fire Co. No. 3,	François Caruso,
P. Caso, agent,	Cassidy & Miller,
Eugene Conlon,	[illegible]
J. Cessard,	M. Connell,
J. H. Chipot,	M. Chovet,
Louis Chaplain,	Emanuel Carriere,
Etienne Dubois,	John Crichard,
Mme Louis De Golfe,	[illegible]
T. R. Dunbar,	F. Duthemann,
F. Dejan,	[illegible]
Arthur Denis,	J. C. Davis,
Dominique Dens,	[illegible] Hart & Co.,
G. Bousso,	[illegible]
A. Dumestre,	[illegible]
Bavelier & Co.,	[illegible]
S. Escoffier,	[illegible]
Percival Forgey,	[illegible]
F. K. Flotten,	[illegible]
J. A. Fernandez,	[illegible]
Fritz & Brandon,	[illegible]
J. B. Frank,	[illegible]
Gustave Forate,	[illegible]
Fulton & Gonsenhalm,	[illegible]
Mme Gust. Fournade,	[illegible]
Joseph Gatzinger,	[illegible]
T. Generally,	[illegible]
Andres Gorsed,	Fred Good,
Goldenthal & Kelly,	Mme Arcola Guirand,
G. H. Gardner & Co.,	Esnard Gorman,
S. Guimault,	J. Gaudel,
B. J. Hamilton,	[illegible]
J. M. Hamann & Co.,	[illegible]
Mme Anne Hill,	[illegible]
C. C. Hoffe,	[illegible]
Marx Isaac,	Mme Henry Hebert,
Johnson & Hanson,	Mme Ayenal & Co.,
[illegible] & Co.,	G. E. Johnson,
[illegible] Johnson,	J. M. Justiniani,
C. W. Kallender,	J. Jenfreid,
J. W. Kemmerman,	[illegible]
Joseph Larrieu,	[illegible]
M. Lanzaro,	[illegible]
C. L'Hote & Co,	[illegible]
Edward Lischy,	[illegible] Life Ins. Co.
Labarthe & Doisy,	[illegible]
T. Ladre,	Mme J. B. Lepretre,
C. A. Lemaur,	[illegible]
R. Manheme & Co.,	[illegible]
A. J. Montain,	[illegible]
M. Mace,	J. Mauli,
F. Major,	[illegible] agent,
J. C. Moreau, curateur,	C. M. Mangin,
[illegible] Succ. de	[illegible]
Philip McCabe,	[illegible]
Louise Malle,	[illegible]
A. Meyer,	[illegible]
Dr A. Mercier,	[illegible]
Michael Melliana,	[illegible]
Newton & Bell,	[illegible]
A. Olivier & Co,	[illegible]
S. Pablo,	[illegible]
Mme Anna Parigue,	[illegible] agent,
A. Petit,	[illegible]
M. Pedarra,	[illegible]
A. Pellissier,	[illegible]
F. Puma,	[illegible]
A. Quinsie Fils	Ferdinand Cotton Press
E. Roger & Co.	[illegible]
J. Rentz,	[illegible]
J. E. Renvette,	Mme Anna Rosse,
G. Schmidt,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
B. Smith,	[illegible]
M. Scott,	Seebacher & Bryan,
Smith & Co.,	[illegible]
F. Sancho,	[illegible]
R. H. Symert,	[illegible]
J. B. Scalari Schuller,	[illegible]
David Stewart,	[illegible]
Mme M. E.	[illegible]
R. F. Schmiedeke,	[illegible]
E. N. Serin,	[illegible]
Nicholas T.	[illegible]
A. Tosso,	[illegible]
Samuel M. Todd,	[illegible]
W. Van Benthuysen,	[illegible]
E. Verrier,	[illegible]
Philip Vallerie,	[illegible]
Peter Wagner,	[illegible]
Wm. Winn, Succ. de	[illegible]
[illegible] & Mensig	[illegible]
[illegible]	[illegible]
E. L. Bell & Co.	[illegible]